



## Conseil d'école Maternelle Renan du 22 juin 2015 Compte-rendu

### **1. Effectifs 2015-2016**

260 élèves inscrits à ce jour pour la rentrée Septembre 2015.

L'école va ouvrir une 10<sup>ème</sup> classe, la répartition se fera comme suit :

90 PS => 3PS de 26, 27, 27 élèves et une MS / PS de 10 élèves PS et 14 élèves MS

92 MS => 3 MS à 26 élèves

78 GS=> 3 GS à 26 élèves

5 professeurs des écoles quittent l'établissement :

Elodie part à Nanterre

Alexia part en remplacement

Françoise part à Neuilly

Céline part à Courbevoie

Merewyn part à l'élémentaire de Renan.

Ainsi, 5 nouvelles personnes arrivent à la rentrée.

### **2. Réforme des rythmes scolaires :**

Le dépouillement du sondage sur la réforme des rythmes scolaires où l'avis des parents et enseignants avaient été recueillis est en cours par la mairie (50% des parents ont répondu soit 500 questionnaires reçus). Un retour sera fait directement par la mairie.

### **3. Modules :**

Il est rappelé que l'objectif des modules est ludique et non pédagogique. Face à la confusion de nombreux parents, une communication plus claire va être mise en place (via réunion ou affiche) pour rappeler l'objectif et pour apporter des précisions sur les différents modules proposés. Par la même occasion, des informations seront disponibles quant aux équipes qui animent les modules.

Les associations de parents d'élèves ont rappelé le problème de sécurité pour les PS en début d'année lorsque l'on vient les chercher et que le personnel ne nous connaît pas. Mme Fomarty explique que la vérification systématique a été testée dans une autre école et a généré une très longue attente pour les parents. Aucune décision de changement n'a été validée en séance.

Une institutrice soulève le problème de la garderie le premier jour d'école pour les PS en particulier. En effet, il serait préférable pour le bien-être et la sécurité de l'enfant

d'organiser une rencontre des parents en début d'année à l'équipe de l'étude. Ce dispositif a été voté pour 3 ans, il sera à réévaluer pour 2017.

Certains parents se sont plaints de payer le même tarif pour leur enfant en PS faisant la sieste que pour un enfant en activité. Malgré tout, le coût pour la commune reste le même car l'animateur qui surveille les enfants pendant la sieste est rémunéré de façon identique.

#### **4. Travaux de l'été**

Ci-dessous les différents travaux prévus dans l'école pendant l'été :

- Rajout d'équipement mobilier dans la nouvelle classe,
- Réfection d'un mur dans le couloir allant à la cantine
- Mise en place d'une ventilation sanitaire

Une classe exposée plein sud pose problème (classe de Françoise). En effet, aucun courant d'air n'est possible et la climatisation est trop bruyante. Les enfants travaillant dans cette classe souffrent de la chaleur et de maux de tête. Ils se plaignent également de fatigue. A certaines périodes de l'année, la chaleur devient tellement inacceptable qu'il est impossible pour l'enseignant et pour les enfants de travailler. La proposition de poser des stores oscillo-battants a été rejetée par la mairie car la ventilation de la classe deviendrait impossible. Aucune décision n'a été prise concernant ce problème malgré les plaintes qui se répètent d'année en année.

#### **5. Vie scolaire**

Le spectacle de fin d'année (6 juin) ainsi que la fête de l'école avec l'exposition des travaux des enfants (12 juin) ont beaucoup plu. L'organisation et la qualité du travail proposé ont été saluées auprès de Bruno Weil.

L'animation cirque a été enrichissante tant pour les enfants que pour les enseignants. L'expérience sera donc sans doute renouvelée une autre année.

L'animation Kapla a aussi été un succès aussi bien pour les enfants que pour les enseignants. En effet, les enseignants ont apprécié la notion de construction collective et de coopération. De plus, cette activité nécessitait concentration et calme des enfants. Certains parents ont par contre un retour plus mitigé : le tarif leur a semblé élevé par rapport à l'intervention des enfants.

#### **6. Nouveau marché de fournitures scolaires**

Après l'appel d'offre, c'est le même fournisseur (Pichon) qui remporte le marché. Le prix des fournitures baissent légèrement par enfant : il ne devrait donc pas y avoir de diminution des fournitures scolaires pour l'année prochaine.

Le fonctionnement a changé pour les enseignants puisque c'est eux-mêmes qui gèrent et passent leur propre commande.

## **7. Dames de service**

En raison de l'ouverture d'une classe supplémentaire, un demi-poste d'ATSEM sera attribué à l'école.

La mairie a rappelé l'objectif à terme qui est à la diminution des postes d'ATSEM:

- Une dame de service par petite section,
- Un mi-temps par MS, et
- Aucune pour les grandes sections.

Les ATSEM ont été reçues par la mairie et une charte est en train d'être rédigée pour définir leurs attributions.

Les enseignants et parents insistent sur le rythme très soutenu des dames de service. L'usure du personnel commence à se faire sentir et la qualité du travail délivrée par les maitresses également. Cette situation devient compliquée voir parfois dangereuse. En effet, il est difficile d'assumer certaines situations seul : la surveillance du dortoir en cas de problème ou la prise en charge d'une blessure d'un enfant. Les maîtresses estiment ne plus pouvoir délivrer la même qualité d'enseignement auprès des enfants. Ainsi, beaucoup d'institutrices décident de quitter l'établissement pour la prochaine rentrée.

Les associations de parents d'élèves confirment cette inquiétude quant à la dégradation des conditions d'enseignement et l'usure du personnel au cours des dernières années. Il est aussi souligné la précarité des contrats (CDD) des dames de service.

## **8. Projet d'école**

Le projet de cette année était de faire acquérir aux enfants une culture littéraire. L'objectif est de développer le langage aux enfants (langage, syntaxe, élaboré et performant). Le projet est maintenu pour l'an prochain.

Cette année, l'association « Lire et Faire Lire » est intervenue toutes les semaines pour lire des histoires et des contes aux enfants. Des sorties à la médiathèque ont été organisées et en fin d'année, les enfants sont allés au château de Breteuil ou au musée du Quai Branly.

L'année prochaine sera éventuellement rajouté une vente de livres au sein de l'école.

## **9. Coopérative scolaire**

La coopérative scolaire a participé cette année à financer le projet cirque, la sortie à Breteuil, le matériel pour le spectacle de fin d'année (notamment les tissus), les décorations de Noël et le cadeau des fêtes des mères et pères.

La fête de l'école avec l'exposition des travaux des enfants a rapporté un bénéfice de 1 500€ (recette 1 800€ pour une dépense de 300€)

A ce stade, il reste environ 1 000€. La coopérative sert également à aider les familles en difficultés financières à financer la participation à un événement scolaire. Aujourd'hui, aucune famille n'en fait la demande.

Afin que la coopérative finance plus de projets et sorties, il a été évoqué de réaliser une deuxième collecte dans l'année. Ce point n'a pas été validé en séance.

Il serait éventuellement possible aux parents de déduire les sommes données à la coopérative pour les dons au-delà de 100€. Mme Fomarty va confirmer cette information prochainement.

Le CCE, dont est membre la coopérative et qui la contrôle, peut aussi fournir des aides pour certaines activités.

Enfin, les familles doivent veiller à renouveler auprès de la mairie leur avis d'imposition pour le calcul du quotient familial pour l'année prochaine. Si cela n'est pas fait, le tarif passe au maximum.

**Equipe APELGC.**